

MONTAGE, DEMONTAGE ET UTILISATION DES ECHAFAUDAGES ROULANTS

Préparation à l'attestation de compétences selon la R457 de la CNAMTS

Possibilité
stage
INTRA

Objectifs

- Connaître les règles élémentaires de sécurité et les bonnes pratiques lors du montage, du démontage et de l'utilisation des échafaudages
- Evaluer les connaissances et savoir-faire permettant à l'employeur de délivrer l'attestation de compétences.

Public concerné

Toute personne amenée à monter, démonter ou utiliser, même à titre occasionnel, des échafaudages roulants.

Prérequis

- Etre reconnu apte au travail en hauteur par la Médecine du Travail.
- Etre muni des Equipements de Protection Individuelle obligatoires adéquats.

Moyens matériels et outils pédagogiques

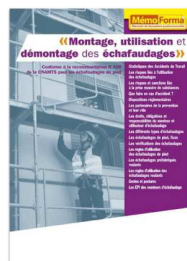
Ordinateur portable et vidéoprojecteur
Support de formation powerpoint
Projection de films et d'animations
Equipements de protection individuelle
Echafaudage roulant conformes aux exigences de la Recommandation R457 de la CNAMTS.

Contenu du dossier de fin de formation

Feuille d'émargement par demi-journée
Questionnaire de satisfaction stagiaire et client
Attestation de stage individuelle et avis du formateur.

Supports remis au stagiaire

- 1 stylo + 1 bloc-notes
- 1 chevalet porte-nom
- 1 ouvrage reprenant les connaissances indispensables à la mise en œuvre et à l'utilisation des échafaudages roulants
- 1 dépliant reprenant les informations essentielles sur l'utilisation du harnais de sécurité.



Durées

- 7 heures en recyclage
- 14 heures en formation initiale

Programme

Formation théorique et pratique

- Le contexte réglementaire
- Les accidents du travail et les statistiques liés aux travaux en hauteur et aux échafaudages.
- Les différents acteurs de la prévention.
- Les responsabilités et obligations de chacun.
- Préparation du chantier et cahier des charges.
- Les contraintes du site et consignes de sécurité.
- Mesures de prévention.
- Lecture et analyse du plan de montage.
- Nomenclature et connaissance des matériels.
- Listing et inventaire.
- Mise en sécurité du chantier, balisage et signalétique.
- Stockage et manutention des matériels.
- Stabilité d'un échafaudage, calage, ancrage.
- Les moyens d'accès et sécurisation.
- Le montage et démontage en sécurité.
- Les risques liés au travail en hauteur.
- Prévention des risques.
- Vérification du montage.
- Les équipements de protection collective et individuelle.
- Protection contre les chutes de matériel et matériaux.
- Choix, mise en œuvre, entretien de l'équipement en fonction de la nature de l'intervention.
- Mise en place d'une procédure de vérification journalière de l'échafaudage.

Evaluation des acquis

- Evaluation des connaissances sous forme de QCM à l'issue de la formation théorique suivi d'une évaluation continue des savoir-faire lors de formation pratique :
- Avis d'aptitude du formateur pour la délivrance par l'employeur de l'attestation de compétences.

Un échafaudage roulant est composé d'éléments et reposant au sol sur des roues. Cette structure est équipée de planchers de travail et de moyens d'accès.
Validité préconisée : 3 ans